

Pavillons adaptés aux personnes
à mobilité réduite, Saint-Paul

le journal des locataires

EDITO

Obtention du label pour l'Od hac87 !

Les équipes de l'Od hac87 sont très fières de vous annoncer que l'office a obtenu le label Habitat senior services !

Cette labellisation délivrée par l'AFNOR récompense les efforts déployés depuis de nombreuses années par l'Od hac87 pour accompagner le bien-vivre des seniors dans leur logement.

Persuadés que le maintien à domicile dans des conditions adaptées est nécessaire à une avancée en âge sereine, nos équipes demeurent à l'écoute de vos demandes et vos besoins.

Une locataire centenaire, ça se fête !

Madame Irma MOURIER, locataire de l'Od hac87 à Val d'Issoire, a fêté ses 100 ans début mars.



Elle occupe son pavillon depuis 1989 et a tenu à remercier l'office de la qualité du service rendu et de la bienveillance des équipes envers elle.



Sa fille nous a confié que cette maman, grands mère et arrière grand mère, encore autonome à ce jour, n'aurait peut être pas eu la chance de vivre si longtemps si elle avait dû intégrer un EHPAD.

Cette maison de plain-pied et proche des services, répondant aux critères HSS, est la démonstration par l'exemple de l'intérêt du maintien à domicile dans un logement adapté.

Paiement de votre loyer : tout ce qu'il faut savoir

Rappel des bonnes pratiques

Quand dois-je payer mon loyer ?

Votre loyer est exigible le 1^{er} de chaque mois.

Votre avis d'échéance vous indique le montant du loyer et des provisions de charges que vous avez à régler.

Sachez que vous payez votre loyer à "terme échu", c'est-à-dire pour le mois qui vient de s'écouler (ex: début mars, vous payez pour le mois de février).

Paiement :

Si vous souhaitez opter pour le **prélèvement automatique**, 3 dates sont possibles (le 2, le 7 et le 12 de chaque mois).

Vous pouvez payer votre loyer **en ligne** en créant votre espace locataire sur le site de l'Odhac87 (accessible 7j/7 et 24h24).

Si vous payez par **chèque**, il doit être envoyé directement à la Caisse d'Epargne, à Clermont Ferrand, à l'aide de l'enveloppe retour qui est jointe à votre avis d'échéance.

Attention, l'enveloppe retour ne doit contenir que le coupon et le chèque (ne joindre aucun autre document ou courrier).

Soyez également vigilant lors du remplissage de votre chèque :

- la somme écrite en lettres doit être dentique à celle écrite en chiffres,
- le chèque doit être signé et daté,
- l'ordre : Odhac87.



POUR ALLER PLUS LOIN

CAF : nouveau calcul des aides personnelles au logement - ce qui change en 2021

Depuis le 1^{er} janvier 2021, le mode de calcul des aides personnalisées au logement a été modifié et se base à présent sur les revenus des 12 derniers mois (et non plus ceux d'il y a 2 ans).

Le montant de votre APL sera recalculé tous les 3 mois pour correspondre à votre situation actuelle.

Si vous avez une question ou une interrogation sur le montant de votre APL, vous devez contacter directement la CAF.

Les contrats d'entretien



Vous trouverez ci-dessous la liste des entreprises sous contrat avec l'Odhac87.

**Qui appeler pour quel problème ?
Qui s'occupe de quoi dans mon logement ?
L'Odhac87 vous répond.**

La robinetterie :

Iserba : 05 56 86 82 80 (7j/7 et 24h/24)

Inclus dans vos charges : une visite d'entretien par an pour la vérification et le changement éventuel des pièces défectueuses (joints, etc...)

A votre charge : le nettoyage et la vérification régulière du bon état de la robinetterie

Les compteurs d'eau :

Prox'hydro : 05 56 04 73 84 (5j/7)

Le chauffage :

- Chauffage collectif (gaz ou fuel) : **ENGIE COFELY** (7j/7 et 24h/24)- 0 811 20 20 52 (prix d'un appel local)

- Chaufferie centrale de Bellac (Jolibois) : **Dalkia** (7j/7 et 24h/24) - 0 810 804 805

- Chauffage individuel (gaz, fuel, pompe à chaleur, production d'eau chaude solaire et ballons thermodynamiques), **selon les résidences** :

Engie Home Services : demandes de dépannage : 09 77 40 58 08 (7j/7 et 24/24)

urgences : 09 77 40 05 66 (7j/7 et 24h/24)

Iserba : 05 56 86 82 80 (7j/7 et 24/24)

Inclus dans vos charges : une visite d'entretien obligatoire par an (nettoyage, ramonage, réglages)

A votre charge : le nettoyage régulier des équipements

La VMC :

Selon les résidences

Engie Home Services : 09 77 40 58 08 (5j/7)

Iserba : 05 56 86 82 80 (5j/7)

Inclus dans vos charges :

- pour les logements individuels : nettoyage des caissons, du conduit, des bouches et des entrées d'air une fois par an

- pour les logements collectifs : une fois par an : nettoyage du caisson, du conduit, des bouches d'extraction et des entrées d'air des fenêtres,

tous les 3 ans : ramonage

A votre charge : l'entretien et le nettoyage régulier des bouches et des entrées d'air (en plus du passage de l'entreprise)

Les automatismes (portails, portes et portes de garage automatiques) :

Dutreix-Schindler : 0800 778 939 (7j/7 et 24h/24)

Les ascenseurs :

Otis : 0 800 24 24 07 (7j/7 et 24h/24)

Les urgences gaz :

- Si gaz naturel : **GRDF** : 0 800 47 33 33 (7j/7 et 24h/24)

- Si propane : **Proxiserve** : 0 800 206 707 (7j/7 et 24h/24)

Fournisseur de propane :

Primagaz : 0 970 808 708 (5j/7)

Pensez-y !

Une question, un problème ?

Pour tout problème sur votre logement, vous pouvez contacter le service réclamations de l'Odhac87 au :

05 55 05 42 16

L'Odhac87
5 antennes de
proximité à votre
disposition

Pour mieux répondre au quotidien à vos demandes et être plus réactif, les antennes de proximité sont à votre écoute.

En raison du contexte sanitaire, les antennes ainsi que le siège social sont fermés au public. Les accueils se font uniquement sur rendez-vous mais les équipes restent disponibles par téléphone du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h et le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h.

Antenne d'Aixe-sur-Vienne, 05 19 39 80 13, 8 rue François Mitterrand

Responsable d'antenne : **Jérôme JAVERLIAT**

Chargée de gestion locative : **Brigitte ROCH**

Technicien de secteur : **Christian LAFOND** (c.lafond@odhac87.fr)

Conseillère sociale : **Jasmine MAHAMOUDOU, permanences sur RDV le jeudi après-midi de 13H30 à 16H00**

Aixe-sur-Vienne, Bosmie-l'Aiguille, Bussière-Galant, Chaillac, Châlus, Cognac-la-Forêt, Cussac, Flavignac, Glandon, Janailhac, Javerdat, Journac, La Meyze, Les Cars, Nexon, Nieul, Oradour-sur-Glane, Oradour-sur-Vayres, Rochechouart, Saillat-sur-Vienne, Séreilhac, Saint-Brice-sur-Vienne, Saint-Jouvent, Saint-Laurent-sur-Gorre, Saint-Martin-de-Jussac, Saint-Mathieu, Saint-Maurice-les-Brousses, Saint-Priest-sous-Aixe, Saint-Victournien, Saint-Yrieix-la-Perche, Vayres.

Antenne de Saint-Léonard-de-Noblat, 09 70 00 88 94, centre Simone Veil, 15 rue de Beaufort

Responsable d'antenne : **Stéphane COUVIDAT**

Chargée de gestion locative : **Cécile FEIX**

Technicien de secteur : **Paul ANDRIEUX** (p.andrieux@odhac87.fr)

Conseillère sociale : **Jasmine MAHAMOUDOU, permanences sur RDV le mercredi matin de 9H00 à 11 H30**

Ambazac, Bujaleuf, Châteauneuf-la-Forêt, Coussac-Bonneval, Eymoutiers, La-Croisille-sur-Briance, La Geneytouse, La-Jonchère-Saint-Maurice, Linards, Magnac-Bourg, Meuzac, Nedde, Peyrat-le-Château, Pierre-Boffièvre, Royères, Saint-Bonnet-Briance, Saint-Germain-les-Belles, Saint-Léonard-de-Noblat, Saint-Paul, Saint-Priest-Taurion, Sauviat-sur-Vige.

Antenne de Panazol, 05 19 39 80 09, 13 place du commerce

Responsable d'antenne : **Olivier DUCOURTIEUX**

Chargée de gestion locative : **Nathalie BOILEAU**

Technicien de secteur : **Dimitri RANGER** (d.ranger@odhac87.fr)

Conseillère sociale : **Evelyne DUPLAIX, permanences sur RDV le lundi matin de 9H00 à 11H30**

Aureil, Boisseuil, Eyjeaux, Feytiat, Le-Palais-sur-Vienne, Le-Vigen, Limoges, Panazol, Rilhac-Rancon, Solignac.

Antenne d'Isle, 05 55 05 42 42, 4 rue Robert Schuman

Responsable d'antenne : **Cédric BARBIER**

Chargée de gestion locative : **Djamila BELYANA**

Technicien de secteur : **Patrice VILLEJOURBERT** (p.villejoubert@odhac87.fr)

Conseillère sociale : **Fabienne JARRY, permanences sur RDV le mardi matin de 9h00 à 11h30**

Chaptelat, Condat-sur-Vienne, Couzeix, Isle, Peyrilliac, Saint-Gence, Verneuil-sur-Vienne, Veyrac.

et toujours : antenne de Bellac, 05 55 68 03 97, Ferme Jolibois, 3 avenue Charles de Gaulle

Responsable d'antenne : **Claire SILVA**

Chargée de gestion locative : **Andréa PIERREFICHE**

Technicien de secteur : **Cyrille DUFRAISSE** (c.dufraisse@odhac87.fr)

Conseillère sociale : **Evelyne DUPLAIX, permanences sur RDV le mardi matin de 9h30 à 12h**

Arnac-la-Poste, Bellac, Bersac-sur-Rivalier, Bessines-sur-Gartempe, Blanzac, Blond, Chamborêt, Châteauponsac, Cieux, Compreignac, Laurière, Le Dorat, Lussac-les-Eglises, Magnac-Laval, Nantiat, Nouic, Oradour-Saint-Genest, Razès, Saint-Amand-Magnazeix, Saint-Pardoux-le-Lac, Saint-Sornin-Leulac, Saint-Sulpice-les-Feuilles, Saint-Sulpice-Laurière, Thouron, Val d'Issoire, Val d'Oire et Gartempe.

Astreintes

En dehors des heures d'ouverture et le week-end, vous pouvez laisser un message au 05 55 05 42 00.

En cas d'urgence : composez ce même numéro, vous serez en communication avec un serveur vocal. Tapez 4 et vous pourrez laisser votre message ainsi que vos coordonnées. L'Odhac87 reprendra contact avec vous le plus rapidement possible si l'urgence est avérée.